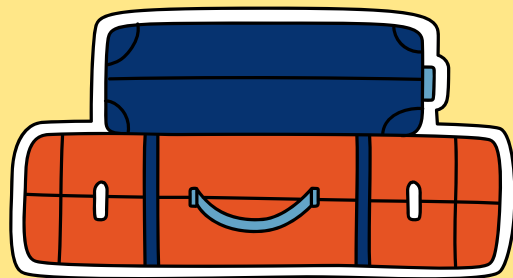


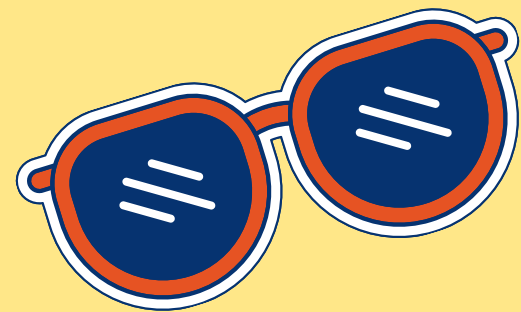
Séjours été 2024



Du 15 au 19 juillet: En auberge de jeunesse (A partir de 12 ans) Gestion complète.
Séjour Ados à Cherbourg (Surf, char à voile, baignade, découverte du littoral..)

Du 23 au 26 juillet: Gestion libre en toile de tente.(A partir de 8 ans).
Séjour Enfance à Brûlon (Paddle, kayak, tir à l'arc, baignade, soirée boum...)

Du 29 au 31 juillet: Gestion libre en toile de tente. (A partir de 12 ans).
Bivouac Ados à Brûlon (Activités nautiques)



Du 20 au 23 août: Gestion libre en toile de tente.(A partir de 8 ans).
Séjour Enfance à Brûlon (Paddle, kayak, montain board, baignade, soirée boum..)



**Inscription possible par mail
(service.animation@ville-rouillon.fr)**

Dès le 15 avril 2024

INFORMATIONS POUR LES SÉJOURS

LIEU DU CENTRE : DOMAINE DE VAUJOURBERT - ROUILLON – TÉL : 06 87 69 77 88/06 71 45 78 01

OUVERT À TOUS LES ENFANTS ÂGÉS DE 8 À 17 ANS RÉVOLUS

ENCADREMENT :

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION, DES ANIMATEURS (TRICES) DIPLÔMÉ(E)S BAFA ET DES STAGIAIRES.

TARIFS : (EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL DÉTERMINÉ PAR L'ATTESTATION DE LA CAF)

**-TARIF GESTION COMPLÈTE (PAR JOUR)
DE 27.92 EURO À 32.43 EURO
DE 29.88 EURO À 36.47 EURO (EXT À LA COMMUNE)**

**-TARIF GESTION LIBRE (PAR JOUR)
DE 23.41 EURO À 30.17 EURO
DE 26.58 EURO À 34.24 EURO (EXT À LA COMMUNE)**

LES REMBOURSEMENTS NE SE FERONT QUE SUR JUSTIFICATIF DÉPOSÉ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE.

DÉSINSCRIPTION POSSIBLE 5 SEMAINES AVANT LA DATE DE PRÉSENCE, SI HORS DÉLAIS SANS JUSTIFICATIF VOUS SEREZ FACTURÉS.

TOUT ENFANT PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE LA MALADIE (TOUX, FIÈVRE...) NE POURRA ÊTRE ACCUEILLI .

RÈGLEMENT:

LE RÈGLEMENT S'EFFECTUE A SCG LE MANS METROPOLE ET AMENDES A LA RECEPTION DE VOTRE AVIS DES SOMMES A PAYER. (VOTRE FACTURE EST CONSULTABLE SUR LE PORTAIL BL ENFANCE)

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (REPLIR UNE FICHE SEPA QUE VOUS TROUVEREZ DANS LE DOSSIER FORMULAIRE, QUE VOUS IMPRIMEZ, COMPLÉTEZ ET DÉPOSEZ À LA MAIRIE, ACCOMPAGNÉ D'UN RIB).

SE MUNIR POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION CETTE ANNÉE :

-LA PHOTOCOPIE DE LA FEUILLE D'ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL CAF. (OBLIGATOIRE)

-LA PHOTOCOPIE DU CARNET DE VACCINATION (FICHE SANITAIRE)

-LA PHOTOCOPIE DU BREVET DE NATATION OU ATTESTATION AISANCE AQUATIQUE (OBLIGATOIRE)

-LES RÉFÉRENCES DE VOTRE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE.

**RENSEIGNEMENTS À LA MAIRIE DE ROUILLON, SERVICE ANIMATION ENFANCE/JEUNESSE.
TÉL 02 43 47 84 54 OU PORTABLE 06 71 45 78 01/06 87 69 77 88**

WWW.ROUILLON.FR

